



Comité du Lyonnais de Bridge

51 boulevard des Brotteaux

69006 LYON

Téléphone : 04 78 42 10 89

E-mail : colybridge@orange.fr

Site : www.colybridge.info

Association N° W691070754

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO) du 14 OCTOBRE 2017 à EOL – 69005 LYON

Présents/représentés: cf. liste annexe I

Ordre du jour communiqué par courrier : cf. annexe II

Destinataires : archives du Comité + Préfecture.

Présidents de Clubs + Bureau du Comité + Membres catégoriels et gestion

Copies : Présidents d'honneur (3) ; Président de la CRED ; APR .



A) PREAMBULES

Accueil des participants à EOL = Espace de l'Ouest Lyonnais 6 rue Nicolas Sicard 69005 LYON.

Enregistrement des participants membres de droit disposant du droit de vote pour l'AG: présidents de clubs, ou leurs mandataires; les adhérents présents à titre individuel ne disposent pas du droit de vote, y compris les membres du Bureau et les membres catégoriels.

Représentation à l'AG : (cf annexe I)

- effectifs du Comité = 47 clubs affiliés disposant de 5061 voix (cf nota) .

- 40 clubs représentés à l'AGO, porteurs de 4217 voix, soit un taux de 83,3%.

Nota : le BBC (club des Brotteaux) ayant fermé, ses 131 voix ne peuvent être décomptées.

Quorum de validation de l'AGO (article 13) : représentation de 1/3 des adhérents +1, soit 1688.

Ce quorum étant atteint, le Président Gribbe ouvre la séance à 9h50.

B) ORDRE DU JOUR

Cf annexe II

1- Rapport moral du Président Patrick GRIBE (PG)

En remarque générale, PG souligne que l'exercice terminé au 30 juin a été riche en événements et faits marquants de tous genres. Il se propose de tous les aborder et de répondre aux éventuelles questions sur ces sujets.

Points soulignés :

1-1 – situation sociale :

- La mise en place de la nouvelle équipe en octobre dernier, malgré la large majorité qu'elle a obtenu lors des élections de mai 2016, a soulevé des phénomènes de rejet chez certains avec des difficultés pour obtenir des réponses à des questions qui semble-t-il n'avaient pas l'habitude d'être posées.
- Plusieurs « anomalies » ont ainsi été constatées, en particulier dans les domaines de la comptabilité, du social, et plus globalement de la gestion d'ensemble. Le trésorier vous en reparlera. D'où décision de mettre en place des procédures en concertation avec les salariés.
- Face à 1 refus d'application la situation s'est dégradée, ce qui a abouti au licenciement du directeur général ; cette situation a été réglée par l'entremise d'un cabinet d'avocats dans le plus strict respect des obligations mutuelles. Les membres de l'AG en ont été informés.
- Dans le même temps, la secrétaire titulaire a demandé à partir dans le cadre d'une rupture conventionnelle, ce qui lui a été accordé. Quant à l'assistant technique, qui avait fait connaître son souhait de partir bien avant ces événements, un accord a également été trouvé.
- Depuis le 1^{er} septembre le poste de secrétaire est pourvu par Nathalie Eveillé ; elle sera assistée d'1 collaboratrice à temps partiel.
- Il reste à pourvoir le poste de directeur des compétitions, poste à temps partiel, qui devrait être mis en place pour la rentrée prochaine.

1-2 – situation générale :

- Locaux de compétitions : le reprenneur du site du Verger n'a pas jugé bon de faire une offre recevable, d'où l'abandon du site ; la recherche de locaux continue ; on y reviendra. PG remercie les clubs qui ont accepté cette saison de recevoir les compétiteurs
- Magnifique succès des Championnats du monde sur tous les plans ; nombre de joueurs du Lyonnais ont brillé, que cite PG.
- Quelques inquiétudes sur l'évolution des effectifs ; le Lyonnais semble moins touché que l'ensemble national ; néanmoins la commission « quinquas » commence un travail de longue haleine auprès de différents organismes (caisses de retraite, entreprises, etc) avec un étudiant recruté (Juillien), chapeauté par G.Auliard.
- Le comité renforce sa disponibilité auprès des clubs : aide pour les bridgemates, formation à MagicContest, formation des arbitres aux nouveautés du code d'arbitrage : 2 séances prévues d'ici fin 2017, à titre gratuit ; discussion sur ce point des séances de même nature organisées par Emma Combescure (EC) mais à titre onéreux ; PG rappelle que seul le comité est habilité à renouveler l'accréditation des arbitres, EC déclarant qu'elle le peut. Ce point nécessitera une décision exceptionnelle pour éviter de léser des clubs mal informés.
- Gestion des clubs : suite à quelques divergences de vue entre responsables le QLJB devient autonome pour en principe assurer une meilleure gestion des cadets et juniors; le comité suivra de près son évolution dans ces domaines.

En conclusion de son propos, PG remercie l'équipe qui l'entoure ; la période de turbulences est maintenant derrière nous même si nombre de problèmes restent encore à traiter.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des participants.

2- Compte-rendu financier et budget 2017-2018

Rapport présenté en 2 parties par le trésorier Alain LeClezio (ALC):

- **bilan final de la saison écoulée**, période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.
- **Validation de la prévision budgétaire** pour la saison en cours, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 ; cette prévision a été présentée au Conseil de mai 2017, qui en a accepté les grandes lignes.

Les documents afférents ont été transmis aux clubs avant l'AG.

Sans trop entrer dans le détail, ALC mentionne les difficultés rencontrées pour obtenir les précisions nécessaires à l'élaboration de ces documents auprès du cabinet comptable de l'époque MPGB; à telle enseigne qu'il a fallu s'en séparer. Depuis septembre 2017 le comité travaille avec le cabinet « AROBASE Conseil » convié à cette AG en la personne présente de Gérald Paquet. M.Paquet répondra aux éventuelles questions de l'assistance.

2-1 bilan financier saison 2016-2017 :

Projection et commentaires des tableaux du compte de résultat ; *cf annexe III*.

Certaines dépenses et/ou recettes n'étaient pas affectées aux bonnes rubriques dans la version antérieure de MPGB ; d'où des écarts qui peuvent a priori paraître surprenants.

Quelques questions :

- Honoraires : écart dû au cabinet d'avocats et à la nécessité d'intérimaires
- Frais de personnel : lié aux indemnités de départ ; sur ce point ALC précise qu'une partie apparaît en 2016-17 et que le solde apparaîtra en 2017-18.
- Les rétrocessions FFB ont du retard ; de même pour les subventions ; sur ce point forte diminution des subventions fédérales pour les cadets et juniors, ceci lié aux difficultés financières de la FFB.
- Ligne « épreuves comité » : écart lié à la coupe d'été.

Alain Desmurs, membre de la commission finances avec G.Auliard et Marc DeRycke, apporte quelques précisions complémentaires quant aux nécessités de modifier la structure de ce compte de résultat ; il souligne entre autres les difficultés rencontrées avec MPGB pour obtenir certains renseignements, sans qu'une explication recevable ait pu être formulée ; d'où la décision de changer, comme dit par ALC.

M.Parquet (ArobaseConseil) est invité à se présenter ; sans insister sur les problèmes déjà évoqués, entre autres l'attitude de MPGB, il explique la remise en ordre nécessaire ; revient sur le problème des amortissements en réponse à des questions sur ce point.

Tout sera remis en ordre.

Pas d'autres questions d'intérêt général .

Quitus est donné par l'Assemblée pour le bilan 2016-2017 ainsi présenté

2-2- budget 2017-2018 :

Présenté et approuvé dans ses grandes lignes au Conseil de mai dernier ; ALC propose la version définitive, déjà communiquée pour étude aux clubs ; cf annexe IV.

Cette version n'appelle pas de questions particulières, sauf pour la rubrique « frais de personnel » au chapitre dépenses. Le président Gribé reprend la parole pour apporter les précisions nécessaires :

- Licences : baisse des effectifs, déjà signalée
- Frais de personnel : la prévision inclut le solde des indemnités versées aux salariés
- Honoraires : arbitres et frais d'avocats.
- Indemnités versées aux salariés partis : sans donner le chiffre exact des indemnités versées, PG fait état des rumeurs infondées que d'aucuns se plaisent à faire circuler . Pour le cas du DG (FC) : l'accord a conclu à moins d'1 an de salaire. Tout a été réglé dans le strict respect de la législation, via les avocats des 2 parties.

Pas d'autres questions d'intérêt général.

le budget 2017-2018 présenté est validé par l'Assemblée

3 – vie des clubs et du Comité

3-1 compétitions et recherche d'1 mdb :

PG fait le point sur la situation avec rappel des dossiers étudiés ; budget maxi possible = 1,35M€ :

- Rillieux : pas de retour sur 1 proposition ;
- Meyzieu délicat : cher et problèmes d'accès liés à sa situation (trajet vers grand stade)
- Charbonnières : nouvelle proposition du promoteur, à l'étude
- Norly (Ecully): retour du projet 2011, à l'étude

Ces 2 derniers : Norly et Charbonnières semblent les plus intéressants ; mais Norly suscite des réserves en regard des difficultés rencontrées en 2011, en particulier le problème de parkings.

Pour les compétitions :

- Baisse des effectifs suivant la tendance générale ; mais pas de baisse des compétiteurs en Lyonnais.
- Précisions sur les inscriptions interclubs ; rappel des répartitions ; cas particulier des équipes de l'ex club des Brotteaux : maintien du classement quelque soit le club final si au moins 4 des joueurs du BBC restent dans l'équipe.
- Retour en clubs de certaines présélections
- Suppression des poules, sauf en 3^{ème} division

Information sur l'état dégradé des finances de la FFB, qui se traduira probablement par des augmentations ; déjà incidence sur les prélèvements pour les tournois.

3-2 – enseignement et actions de promotion du bridge :

Par Didier Monvernay (DM), APR.

Rappelle les formations prévues : moniteurs, maitres assistants, et autres.

Promotion du bridge : rappelle le salon « horizon senior » organisé fin novembre ; les essais auprès des entreprises via les CE (essai pilote auprès du personnel INSA) ; mentionne également les essais en hôpital auprès de malades gravement atteints.

- Championnats du Monde : le président les a évoqués dans son rapport moral ; DM , au nom du responsable délégué FFB sur Lyon : Jean-Philippe Daublain (absent), tient à souligner l'excellence de l'organisation et à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à ce succès. Il cite plusieurs des joueurs du Lyonnais qui se sont illustrés durant les compétitions.

3-3- actions jeunesse

Par Joelle Coiraton (JC).

Appel aux clubs pour recruter de nouveaux initiateurs scolaires = les « zinis ».

Les Championnats ont vu s'affronter plus de 230 scolaires du monde entier ; les représentants français n'ont pas déçu, mais il est apparu d'énormes différences dans la façon d'enseigner le bridge entre la France et d'autres pays, Chine et pays nordiques en particulier : activité « de l'esprit », bridge ou autre, obligatoire jusqu'à 5h/semaine d'enseignement ! L'UB en est consciente et devra en tenir compte pour l'avenir.

Par ailleurs le passage de scolaires en cadets, puis juniors, reste trop faible ; l'implication nouvelle du QLJB mentionnée par PG dans son rapport moral pourrait espère-t-on aider à améliorer ces scores.

JC mentionne également le prochain championnat des écoles de bridge en janvier et mai 2018, et invite les clubs à procéder à des regroupements en 4 ou 5 pôles pour cette compétition pour une plus grande efficacité, et aussi meilleure participation.

De son côté Daniel Starck (DS) mentionne la Convention Nationale entre FFB et FEN (Education Nationale), renouvelée ; malgré cet accord l'Académie de Lyon reste sans réaction face à nos demandes ; l'idée serait de former des prof de maths, en leur montrant l'intérêt du bridge pour leur discipline ; les clubs sont invités à faire connaître ce type d'enseignants parmi leurs adhérents.

3-4- autres actions :

France Chatelard, tout en rappelant qu'elle est à disposition des clubs pour traiter les problèmes éventuels, indique quelques dates :

- Stage de remise à niveau des arbitres en deux ½ journées les samedi 16/12/17 et mercredi 20/12, formation gratuite organisée par le comité pour validation des arbitres.
- Une formation complète de nouveaux arbitres sera organisée au printemps 2018, dates à fixer ; elle se déroulera sur 3 jours.

3-4- autres points : PE et PP

Précision par PG sur les attributions de PE et PP par les clubs lors des tournois du challenge et autres. Le comité dispose d'un quota annuel de PE et PP attribué par la FFB au Lyonnais, comme à tous les autres comités, qu'il peut affecter ; encore faut-il que les clubs se manifestent : aucun club ne peut décider de son propre chef ces attributions ; la demande doit en être formulée auprès de la commission ad hoc, via Paul Grosbois et/ou Jean-Jacques Bacri.

4 – questions diverses

Question générale formulée par plusieurs présidents de clubs : état des finances de la FFB.

Le président PG rajoute quelques explications ; entre autres :

- La refonte du site avec EASI a coûté bien plus que le budget initialement prévu.
- Les championnats du monde ont coûté plus cher que prévu
- Un contrat malheureux de tablettes destinées à remplacer les bridgemates, mais tablettes qui s'avèrent inopérantes ; la FFB veut dénoncer ce contrat mais ce ne sera pas gratuit.

Le tout lié à des déficiences de sponsors : fin du partenariat avec la Sté Générale, nouvel accord avec le Crédit Mutuel. Avec en perspective la baisse des effectifs qu'il convient d'enrayer.

Le bâtiment propriété de la FFB à St Cloud constitue cependant une base financière solide.

Mais cet ensemble aura naturellement quelques répercussions sur les différents coûts que la FFB demande aux bridgeurs d'assumer.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 12h15.

Annexes : 5 pages

I = participants AGO (2p)

II = convocation / ordre du jour AG (1p)

III = compte de résultat et bilan 2016-17 (1p)

IV = budget 2017-18 (1p)

Le Président
Patrick Gripe

Le Secrétaire général
Bernard LAMURE